

## Séance d'information parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Rio de Janeiro (Brésil)

### NOTE D'INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS

<b>Titre</b>	Au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable : quel rôle pour les parlements
<b>Date</b>	mercredi 20 juin 2012 – 9 heures-10 h.30
<b>Lieu</b>	<p>Salle T-10, Rio Centro (lieu principal de la Conférence), avenida Salvador Allende 6555, Barrada Tijuca</p> <p>Les participants sont priés d'arriver en avance pour être sûrs d'avoir une place (la salle ne compte que 64 places assises).</p> <p>Prière de noter que la réunion pourrait se tenir dans une autre salle. Il est donc recommandé aux participants de vérifier le numéro de salle dans la liste des manifestations parallèles qui leur aura été remise par l'ONU ou au guichet d'information, à l'accueil du Centre de conférence.</p>
<b>Format/ langues</b>	Brèves présentations d'experts suivies d'un débat interactif avec les participants. La réunion se déroulera en anglais uniquement.
<b>Ordre du jour</b>	<p>Evaluation du nouvel accord international du point de vue des parlementaires et réflexion sur leur rôle dans son application</p> <p>La discussion portera sur : 1/ la mesure dans laquelle le nouvel accord reconnaît un rôle clair aux parlements; 2/ son contenu global et l'avancée qu'il représente ou non; et 3/ ses dispositions essentielles, en particulier celles qui ont trait à la définition de nouveaux objectifs de développement durable ou à l'établissement d'un nouveau cadre international de développement durable.</p>
<b>Participation</b>	<p>Il n'est pas nécessaire de s'inscrire officiellement pour participer à la réunion. Les personnes prévoyant d'y assister sont néanmoins invitées à en informer par écrit la responsable dont les coordonnées figurent plus bas.</p> <p>La réunion est ouverte à tous les parlementaires dûment accrédités à la Conférence des Nations Unies en tant que membres de la délégation de leur pays. Les représentants de la société civile sont également les bienvenus. L'UIP ne sera pas en mesure de délivrer des accréditations à la Conférence, ni d'obtenir des badges d'accès pour les participants à la réunion. Il convient de noter qu'elle ne pourra pas non plus leur venir en aide pour les aspects logistiques tels que les questions d'hébergement.</p> <p>Les délais d'attente auprès du service d'accréditation de l'ONU peuvent être relativement longs. Il est donc vivement conseillé aux délégués à la Conférence d'arriver suffisamment tôt et de prévoir une plage d'au moins une heure pour obtenir leur badge d'accès. Le service d'accréditation de l'ONU sera ouvert les 18, 19 et 20 juin, de 8 heures à 18 heures.</p>

<b>Contact à l'UIP</b>	Pour plus ample information ou pour informer l'UIP de votre participation, prière de contacter Mme Aleksandra Blagojevic, Chargée de programme ( <a href="mailto:ab@mail.ipu.org">ab@mail.ipu.org</a> ou +41 22 919 41 83).
------------------------	---